

## LE PRIX DES SERVICES STANDARD

(liste établie par le Comité Consultatif du Secteur Financier)

Abonnement permettant de gérer ses comptes sur internet (Marzenet)	3.20
<i>soit 38.40€ par an, hors coût fournisseur d'accès internet</i>	
Carte de paiement internationale à débit immédiat (Visa classic)	45.00
Carte de paiement internationale à débit différé (Visa classic)	49.00
Retrait en euro dans un DAB de la zone euro	gratuit
Virement SEPA occasionnel externe zone euro au guichet	4.50
Mise en place d'une autorisation de prélèvement	11.00
<i>prix par opération, gratuit sur certains émetteurs institutionnels</i>	
Paiement d'un prélèvement	gratuit
Commission d'intervention	13.50
<i>prix par opération, perception plafonnée à 40.50 € par jour et 445.50 € par mois</i>	
Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Marze Sérénité)	21.04

## OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

### > Ouverture, transformation, clôture

Ouverture d'un compte	gratuit
Clôture d'un compte à vue	gratuit
Transfert de compte vers une autre agence Banque Marze	gratuit
Liste des opérations récurrentes	gratuit

### > Relevés de compte

Relevés de compte chèque mensuel	gratuit
Relevé journalier (abon. mensuel)	45.00
Relevé quinzaine (abon. mensuel)	11.00
Edition exceptionnelle au guichet	3.00

### > Tenue de compte

Changement d'adresse	gratuit
Délivrance de RIB	gratuit
Tenue de compte (par trimestre)	16.50
Commission de mouvement (par trimestre)	0.20%
Compte inactif (perception semestrielle)	86.00
Dossier de succession (frais réels en sus)	0.5 %
minimum dossier simple	200.00
minimum dossier complexe	400.00
suivi (dossier de plus de six mois) minimum	100.00

### > Services en agence

Retrait d'espèces dans toute agence Banque Marze	gratuit
Carnets de remises de chèques personnalisés	gratuit
Remise de chèques (date de valeur : J + 1)	gratuit
Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé <i>(sauf en cas de refus pour défaut de provision)</i>	15.00
Frais de recherche - opération < 3 mois	20.00
Frais de recherche - opération > 3 mois	40.00
+ par photocopie	2.00

*Les recherches consécutives à un fait subi par le client (vol par exemple) sont exonérées de frais.*

Attestations diverses	30.00
Location de coffres - cotisation annuelle	
petit	141.50
moyen	171.50
grand	231.50
dépôt de garantie	400.00
effraction et/ou réparation	frais réels

## LA BANQUE A DISTANCE

### > Sur internet (abonnement mensuel, hors coût d'accès à internet)

Marzenet	3.20
Marzenet consultation seule	1.80
Réfection de Carte Keypass suite à opposition	5.10

### > Par téléphone (hors coût de communication - 0,34€/Min.)

AudioMarze	Abonnement gratuit
------------	--------------------

## VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT

### > Cartes bancaires

Cotisation annuelle des cartes :	
Carte Visa Classic internationale à débit immédiat	45.00
Carte Visa Classic internationale à débit différé	49.00
Carte Visa Premier	147.00
Carte de retrait Elan	10.36
Carte nationale Elan	26.00
Opérations diverses :	
Modification du contrat	19.50
Demande de code	19.50
Opposition pour vol	gratuit
Opposition pour perte ou autre motif	19.50
Opposition pour vol avec code confidentiel	gratuit
Opposition pour perte avec code confidentiel	118.00
Réfection Visa Classic suite à vol	gratuit
Réfection Visa Classic suite à perte	19.50
Réfection carte Visa Premier suite à vol	gratuit
Réfection carte Visa Premier suite à perte	83.00
Réclamation porteur non fondée	73.00
Relèvement de plafond	19.50
Envoi CB en recommandé	6.00

### > Virements

Virements domestiques ou SEPA (valeur J)	
Réception d'un virement	gratuit
Emission d'un virement entre comptes Banque Marze	gratuit
Emission d'un virement occasionnel externe	4.50
Virement permanent en faveur d'un tiers - par opération	2.70
Emission d'un virement occasionnel externe Internet	0.50
Mise en place, modification, suppression d'un virement permanent externe	6.00

### > Prélèvements / TIP

Mise en place d'une autorisation de prélèvement <i>(hors émetteurs institutionnels tels le Trésor Public)</i>	11.00
Paiement de prélèvement ou TIP (valeur J)	gratuit
Intervention sur prélèvement (opposition - révocation)	17.50

### > Les chèques

Mise à disposition de chèquiers	gratuit
Envoi de chéquier en recommandé (frais réels en sus)	6.00
Paiement d'un chèque (valeur : J - 1)	gratuit
Frais d'émission d'un chèque de banque en euros	25.00
Frais d'opposition chèque par l'émetteur	19.50
maximum	39.00
Photocopie de chèque émis	20.00

## OFFRES GROUPEES DE SERVICES

> **Convention Elan - de 12 à 18 ans.** Cotisation mensuelle comprenant un compte de dépôt, une carte de retrait, une assurance pour la carte de retrait, un livret jeune 2.10

> **Convention Elan - de 18 à 25 ans.** Cotisation mensuelle comprenant un compte de dépôt, une carte Visa de retrait et de paiement, une assurance pour la carte, un livret jeune, Marzenet 3.10

### > Droit au Compte

*Service bancaire de base réservé aux comptes ouverts sur désignation de la Banque de France et comprenant : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet, les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire, la consultation à distance du solde du compte ; une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèques de banque par mois.*

### > Gamme de moyens de paiement alternatifs (GPA)

Cotisation mensuelle	10.00
<i>GPA - convention de services alternatifs comprenant 2 virements permanents par mois, 1 virement occasionnel par mois, 1 chèque de banque par an, une carte de paiement à autorisation systématique, la consultation à distance du compte, la commission d'intervention réduite, les frais de rejet de prélèvements ou TIP réduits.</i>	

## IRREGULARITES ET INCIDENTS

> <b>Commission d'intervention</b>	13.50
Perçue pour chaque opération entraînant une irrégularité de fonctionnement de compte nécessitant un traitement particulier. Perception plafonnée à 40.50 € par jour et 445.50 € par mois.	
> <b>Opérations particulières</b>	
Gestion d'un courrier NPAI (adresse erronée)	23.50
Réception d'un avis à tiers détenteur ou d'une saisie	128.00
Réception d'une opposition administrative (plafonné à 10 % de la créance)	128.00
Lettre de relance	29.90
> <b>Incidents de paiement</b>	
Rejet avis de prélèvement et de TIP sans provision ( <i>plafond</i> )	20.00
Rejet d'une échéance de prêt au motif sans provision	39.00
Lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15.00
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision - < 50 €	30.00
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision - ≥ 50 €	50.00
<i>(Le forfait comprend : les frais de rejet, les frais de lettre d'injonction initiale, le blocage de provision)</i>	
Duplicata de lettre d'injonction	36.70
Gestion d'une interdiction bancaire d'une autre banque	47.00
Opposition sur carte pour utilisation abusive	42.00

## DECOUVERTS ET CREDITS

*(sous réserve d'acceptation de votre dossier)*

### > Facilité de caisse - Découvert

Taux de base bancaire (TBB)	8.75 %
Découvert en compte autorisé (taux maxi)	TBB + 7.5 %
Découvert en compte non autorisé (taux maxi)	TBB + 9 %
Commission de plus fort découvert	0.10 %
Mise en place de découvert	50.00
Frais de demande de concours exceptionnels	25.00

### > Crédits à la consommation

Taux	en fonction des conditions du marché
Frais de dossier	1 %
minimum	90.00

### > Crédits immobiliers

Taux	en fonction des conditions du marché
Frais de dossier	1.20 %
minimum	500.00

Etude de dossier non finalisé	50 % des frais standards
Modification d'un contrat de prêt en cours	250.00

### > Les garanties reçues - Les cautions données

Promesse de caution	54.00
Promesse d'hypothéquer	154/231.50
Acte de nantissement et gage de véhicule	250.00
Main levée sur garantie	176.00
Information annuelle des cautions - par courrier	55.00
maximum	110.00
Délivrance de caution	2.50 %
minimum de perception	106.00
en sus : frais d'acte standard	63.25
ou frais d'acte spécial	127.50

## EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

### ➤ Epargne bancaire (taux au 01.11.11 susceptibles de variations)

Livret de Développement Durable (ex Codevi) - net d'impôts	2.25 %
Livret A - net d'impôts	2.25 %
Comptes sur Livret (hors prélèvements sociaux et impôts)	1.50 %
Livret d'Epargne Populaire - net d'impôts	2.75 %
Livret Jeune - net d'impôts	2.25 %
Compte Epargne Logement - hors prime	1.50 %
Plan d'Epargne Logement - hors prime	2.50 %
Ouverture et clôture d'un compte d'épargne	gratuit
Frais de transfert d'un compte épargne vers l'extérieur	60.00

### ➤ Placements financiers

#### Ordres de bourse :

Actions et valeurs assimilées - ordre < 15000 €	1.50 %
de 15001 à 120000 €	1.26 %
≥ 120000 €	1.02 %
Obligations - ordre < 15000 €	0.90 %
de 15001 à 150000 €	0.60 %
≥ 150000 €	0.45 %
Commission minimale par ordre	24.50
Ordres sur valeurs étrangères	2.39 %
minimum	104.04
frais correspondants étrangers	réels
OPCVM - Autres informations	
rétrocession maxi sur droits d'entrée	3.25 %
rétrocession maxi sur frais de gestion	1.48 %
Souscription OPCVM hors gamme frais fixes	68.34

#### Droits de garde :

Portefeuille multi-valeurs - < 10000€	0.45 %
de 10001 à 20000€	0.20 %
> 20000 €	0.06 %
forfait par ligne de valeur française ou OPCVM gamme	7.40
forfait par ligne OPCVM hors gamme	68.34
forfait par ligne de valeur étrangère	88.00
minimum par portefeuille	73.00

#### Transferts de titres :

Transfert interne valeur française - forfait par ligne	10.00
Transfert interne valeur nominative non cotée - forfait par ligne	32.95
minimum par dossier	94.65
Transfert externe valeur française - forfait par ligne	23.60
Transfert externe valeur étrangère - forfait par ligne	47.45
Transfert externe valeur nominative non cotée - forfait par ligne	71.10
minimum par dossier	94.65
Transfert d'un PEA vers l'extérieur - forfait par ligne	23.80
minimum par dossier	110.15

#### Autres opérations :

Relevé de titres à la demande	17.20
Relevé de titres annuel	gratuit
Plus values - service	gratuit
Relevé ISF - par an	45.25
Duplicata de relevé IFU	3.00
Evaluation de titres - sur le montant estimé	0.30 %
minimum par dossier	97.80

## OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

### ➤ Les chèques

Encaissement de chèques sur l'étranger (sauf bonne fin)	0.10 %
minimum	30.00
maximum	103.00

### ➤ Les virements

#### Vers l'étranger

Virements frais partagés émis en euro vers un pays de l'Espace Unique de Paiement en Euro <sup>(1)</sup> et comportant les coordonnées correctes du bénéficiaire (BIC-IBAN)	4.50
Virements émis en euros vers un pays hors Espace Unique de Paiement en Euro <sup>(1)</sup> ou en devises	0.10 %
minimum	25.00

#### En provenance de l'étranger

Virements en euro en provenance d'un pays de l'Espace Unique de Paiement en Euro <sup>(1)</sup> , frais partagés, comportant les coordonnées correctes du bénéficiaire (BIC-IBAN)	gratuit
Virement en euros en provenance d'un pays hors de l'Espace Unique de Paiement en euro ou en devises	19.00
Commission de change sur toute opération en devises	0.05 %
minimum	19.00
Frais de correspondant, le cas échéant	réels

<sup>(1)</sup> l'Espace Economique Européen + la Suisse

## ASSURANCES ET PREVOYANCE

➤ Multirisques Accidents de la Vie (MAV)	sur devis
➤ Autonomis	sur devis
➤ Assurance décès accidentel	sur devis
➤ Marze Sérénité (cotisation annuelle)	21.04

## RESOUDRE UN LITIGE

### ➤ La réclamation reçue en agence

La résolution d'un litige amiable peut se faire par étape en s'adressant tout d'abord à son agence par courrier ou par téléphone. Les équipes d'agence mettront tout en œuvre pour trouver une solution à la demande du client.

### ➤ La réclamation reçue au siège

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée en agence, le client peut s'adresser au Service Relations Clientèle (adresse postale du siège social).

### ➤ La saisine du médiateur

Si après intervention auprès du Service Relations Clientèle, aucun accord n'est intervenu, et sous réserve des dispositions des articles L312-1-1 et suivants du Code Monétaire et Financier, le client peut saisir le médiateur de la banque en adressant un courrier à : Le médiateur de la Banque Marze - Avenue de Roqua - BP 76 - 07205 Aubenas cedex.

### Banque Marze

Société Anonyme au capital de 6.100.000€ - SIREN 775552763 RCS Aubenas

Banque et société de courtage en assurance immatriculée auprès de l'ORIAS ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) sous le numéro 07024115, garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512.6 et L.512.7 du Code des Assurances

Siège Social : Avenue de Roqua - BP 76 - 07205 Aubenas Cedex

Téléphone : 04.75.87.49.10 - Télécopie : 04.75.87.46.11

[www.banque-marze.fr](http://www.banque-marze.fr)

BANQUE MARZE



**Tarifs TTC applicables  
au 1<sup>er</sup> janvier 2012**

**Principales conditions générales  
applicables aux opérations des particuliers**

Le présent document vous indique le prix, en euros, de nos principaux services. Ces tarifs sont exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues. Ils annulent et remplacent à compter du 1er janvier 2012 les précédentes conditions générales.

Faisant partie, en tant qu'annexe, de la convention de compte de dépôt, les conditions tarifaires sont affichées et tenues à la disposition de nos clients et du public dans chaque agence et sur le site Internet de la Banque. En cas de modification, le client sera informé par courrier deux mois avant la date d'application prévue.

Le sommaire de ce document est conforme aux préconisations de la norme professionnelle FBF de novembre 2010 (norme visée par le règlement CRBF 97-02).

REF : 553 004 01 12 bis